



Espace analytique de Belgique
Association pour la formation et la recherche psychanalytique

INSTITUTION ET TRANSMISSION DE LA PSYCHANALYSE

SÉMINAIRE DES MEMBRES – OCTOBRE 2016

NICOLE STRYCKMAN

Je voudrais introduire mon propos en vous disant les phrases qui m'ont toujours guidé dans mes choix cliniques et institutionnels et qui, d'une certaine manière, m'ont fait quitter deux institutions analytiques (dont une où j'avais été co-fondatrice à Paris comme à Bruxelles), la troisième l'E.F.P., c'est Lacan qui l'a dissoute le 5 janvier 1980.

Freud S. : « Qui cède sur les mots cède sur tout ».

Lacan J., « Le recours au compromis, qu'il soit explicite ou implicite, désoriente toute action psychanalytique et la plonge dans la nuit ».

« Nous savons, en effet, quel ravage déjà allant jusqu'à la dissociation de la personnalité du sujet peut exercer une filiation falsifiée, quand la contrainte de l'entourage s'emploie à en soutenir le mensonge »¹.

« Je pense que le bruit ne convient pas au psychanalyste, et moins encore au nom qu'il porte et qui ne doit pas le porter ».²

Chaumont F. : « Il dépend des psychanalystes que la psychanalyse continue à perdurer ».³

¹ Ecrits, 1966, Seuil, P. 277.

² Lacan J., "En guise de conclusion", Lettres de l'E.F., n°8, p.206.

³ Sujet de l'inconscient, subjectivité politique, in Essaim, Erès, 2009/1 ? n°22,
Site <http://www.cairn.info/revue-essaim-2009-1-7.htm>

Aujourd'hui cela dépend de nous tous et c'est bien pourquoi j'ai accepté de cofonder Eab bien que ce n'était pas ni mon intention ni mon souhait lorsque j'ai quitté l'Association Freudienne de Belgique (A.F.B.) et qui, de ce fait aussi, celle de Paris.

Mais revenons très brièvement à mon trajet analytique, trajet qui va permettre de répondre à deux questions :

Pourquoi ai-je quitté deux institutions ?

Et après ce parcours, quelle était la nécessité de fonder Espace Analytique de Belgique (Eab) ?

Très rapidement dans mon analyse personnelle, qui au départ avait comme visée uniquement la dimension thérapeutique, du fait de mon histoire, j'ai été sensible et préoccupée par l'adéquation entre ce que je pensais, ce que je disais, et les actes que je posais. Adéquation qui a pris une autre tournure lorsque mon désir de pratiquer l'analyse s'est fait jour, autrement dit face à l'éthique de la psychanalyse dans sa visée et sa fin.

Mon trajet, mes démissions à l'Ecole Belge de Psychanalyse (E.B.P.) et l'Association Freudienne de Belgique (A.F.B.), mon inscription à l'Ecole Freudienne de Paris (E.F.P.) et les co-fondations auxquelles j'ai contribué, m'ont amenée à réfléchir sur ces actes.

J'ai écrit quelques textes issus de cette réflexion :

... Chaires et fauteuil... A propos de l'enseignement du psychanalyste.⁴

Il ne suffit pas de savoir.⁵

Le psychanalyste a-t-il besoin d'une institution ?⁶

La psychanalyse participe-t-elle aux idéologies régnautes ?⁷

Désir et loyauté font-ils bon ménage ?⁸

La psychanalyse : théorisation d'une clinique ou/et idéologie ?⁹

Ce qui m'a aussi fait réfléchir à tout cela et dans l'après-coup, est cet acte de mon premier analyste au cours de ma cure. Je pense déjà y avoir fait référence, mais je le rappelle vu qu'il a déterminé mes propres actes concernant le sujet de ce soir.

En 1972, Lacan vient à l'Ecole Belge de Psychanalyse, dont je suis membre. Mon psychanalyste me présente à Lacan en ses termes : « Mme X, mon élève ». Sidération de ma part et oubli du nom par lequel il m'avait présentée. Car parfois, il m'appelait par mon nom d'épouse parfois par mon nom de jeune fille. Après analyse de ma sidération et de mon oubli, j'en ai conclu que ce qui m'avait choquée, c'est qu'il me présentait non dans ma subjectivité d'analysante, mais bien à partir de son désir, de son identification à son analyste, Lacan. En effet, Lacan parlait de ses élèves, de son école. Mon analyste me présentait à partir de son transfert sur Lacan. Ce qui me choquait également, c'était l'assimilation entre l'analysante que j'étais et l'élève et donc entre l'analyste et le maître. Autrement dit, je n'étais qu'un support de sa subjectivité dans le transfert. Ce qui me permet de dire que le point de « non analysé de l'analyste » peut devenir le point non

⁴ In Le Bulletin Freudien, n°46-47, 2005, pp.19-30.

⁵ In Le Bulletin Freudien, n°22, 1994, pp.59-68.

⁶ In Le Bulletin Freudien, n°15, 1990, pp.63-70.

⁷ In Le Bulletin Freudien, n° 23-24, 1994, pp.47-55.

⁸ In Loyautés et familles, Yapaka.be, pp.31-46.

⁹ Intervention faite au Journée de Juin 2013.

analysable pour l'analysant. Cette anecdote nous dit qu'une des visées de l'analyse était atteinte : démasquer le désir, son objet et sa cause, ainsi que l'identification aliénante. Mais pas ceux de l'analysante que j'étais, mais bien le désir et l'identification de mon analyste.

Ceci m'a interrogée sur la position de mon analyste par rapport à ma cure mais aussi sur la fonction du transfert, de l'institution analytique et l'aliénation que produit le transfert quand celui-ci n'autorise pas l'analysant à le « dissoudre », pour dire les choses rapidement. Cela m'a aussi obligée à me poser la question de la nécessité ou non de l'institution psychanalytique. Ne vient-elle pas faire perdurer, voire alimenter les transferts, et donc maintenir l'analysant dans une position d'aliénation du fait de la névrose de transfert ?

D'où ma question : l'institution psychanalytique est-ce une nécessité ?

Nous pouvons formuler cette question autrement. L'institution psychanalytique est-elle nécessaire pour qu'un analyste puisse assumer sa fonction et mettre en acte le discours analytique et le désir de l'analyste ?

La visée d'une analyse, dans le champ de la névrose, est de rectifier les effets de satisfaction au sens où un sujet vient nous trouver parce qu'il ne se satisfait plus de son existence et que celle-ci engendre souffrances, symptômes, douleurs, aliénations etc... et qu'il se donne trop de mal pour y faire face.

Les outils que nous avons sont la parole signifiante articulée en discours à partir des chaînes signifiantes et le corps souffrant du sujet.¹⁰ Nous savons après Freud, Lacan et quelques autres que de cette chaîne signifiante le sujet en est exclu, que ce sujet est en exil puisqu'il n'y est que représenté. Que le corps du sujet est affecté de cet exil. Que le corps est aussi affecté par les effets produits par les langues qui ont parlé de lui.

L'analysant y sera représenté par ses demandes, l'analyste dans son rapport à l'analysant par la mise en acte du **désir de l'analyste**, je n'ai pas dit du désir d'être analyste.

Le premier effet de cette mise en place de ce désir de l'analyste sera qu'un lieu, un topo, un espace sera créé où l'analysant pourra consentir à dévoiler les déterminants inconscients de ses souffrances et symptômes, consentir au transfert c'est-à-dire à cette nouvelle aliénation que sera la mise en place de la névrose de transfert.

Deuxième effet de ce désir, la mise en acte du Sujet supposé Savoir (S.s.S) qui en fin de cure sera destitué et remplacé par l'absence de l'existence de l'Autre côté analysant et par l'inutilité côté analyste, bref, mise en place pour qu'une cure psychanalytique puisse se dérouler.

Vous pourrez, comme moi je pense en conclure que, pour la mise en acte de la direction de la cure, l'institution psychanalytique non seulement n'est pas nécessaire mais peut avoir une fonction d'en empêcher l'effectuation. Car cet acte et l'articulation du discours analytique s'adresse à un sujet dans sa singularité et s'énonce d'une place, celle de l'analysant dans la singularité de sa demande et celle de l'analyste supporté par un désir, le désir de l'analyste qui se supporte de rien ou « de presque rien », et certainement pas de l'institution psychanalytique. C'est dans la solitude de ses places que l'analyse pourra effectuer sa tâche.

¹⁰ Stryckman Nicole, Le corps souffrant du sujet, in La clinique lacanienne, n°13, 2008, pp.33-47.

Mais alors me direz-vous quelle fonction pour l'institution psychanalytique ?

Fonction qui, comme vous le savez, a été au fondement de la création d'Eab.

Est-ce d'enseigner la psychanalyse ?

Freud déjà, en 1919, posait cette question : Doit-on enseigner la psychanalyse à l'université ? Il y était favorable tout en disant que l'étudiant médecin n'apprendra jamais la psychanalyse proprement dite si l'on entend par là, la pratique effective de la psychanalyse : « il apprendra quelque chose **sur** la psychanalyse et quelque chose venant de la psychanalyse ». ¹¹

Lacan était parfois dans une position très paradoxale. Lors de la création du département de psychanalyse à Vincennes, il avancera : « Le discours psychanalytique n'enseigne rien, il n'a rien d'universel, c'est bien en quoi il n'est pas matière à enseignement ».

Je pense que Lacan voulait marquer l'irréductible séparation entre un enseignement à partir de la psychanalyse et les Ecoles, Associations, Institutions psychanalytiques.

Mais me direz-vous : quelles sont les fonctions de ces institutions ?

I. Transmettre le discours analytique dont l'agent est la cause du désir.

II. Garantir la formation des psychanalystes.

La transmission de ce discours se fait à partir du désir de l'analyste qui s'acte dans la cure, autrement dit la transmission de l'analyse se fait d'abord dans et par la cure psychanalytique.

Quelques mots sur ce désir très spécifique qu'est « le désir de l'analyste ». Puisque avec la règle fondamentale et le transfert, ce désir est notre outil de travail.

Le désir de l'analyste

Au début de la cure dans le champ de la névrose, l'analyste pour l'analysant représente l'Autre et son désir. Il présente le fait de son mode de présence et de ses interventions « le désir de l'analyste ». Ce désir se constitue et a comme support comme tout désir le manque d'objet. Mais le psychanalyste contrairement au névrosé ne tente pas de combler ce manque par des objets substitutifs réels ou/et fantasmés. En ce sens, on peut dire que c'est un désir de presque rien car l'analyste fait une offre à l'analysant, celle de mettre en place avec lui un cadre qui rend possible la cure et répond à sa demande. Cure dans laquelle l'analysant va mettre l'enjeu de sa vie, de sa mort, de ses souffrances, des formations de l'inconscient et jouissances en confrontation à ses désirs. L'analyste, lui, garantit de mettre en place les possibilités de l'effectuer.

Ceci vous permet de comprendre que la présence réelle de l'analyste et son « désir d'analyste » est constitutif du transfert autrement dit de l'articulation, dans le champ des névroses, du S.s.S. Qu'à ce S.s.S l'analysant va s'y aliéner, voire s'identifier. Autrement dit, ce « désir de l'analyste » va créer et construire une nouvelle aliénation. Mais nous savons que cette nouvelle aliénation conduira l'analysant à pouvoir opérer la séparation non seulement de sa double aliénation mais aussi du désir de l'analyste. Que l'analyste et son désir ne deviendront pour son analysant qu'un « signifiant quelconque ».

¹¹ Freud S., (1919), Résultats, idées, problèmes, Tome I, Paris, 1994, pp.239-241.

La formation des analystes.

Cette formation est tripartite ;

- Analyse personnelle
- La formation théorique
- La pratique analytique sous contrôle.

Cette formation dépendra, entre autre, de la conception que l'analyste et l'institution ont de la psychanalyse, autrement dit de sa visée. Nous savons que, pour Freud, la visée de la cure était la recherche de la vérité, notamment par la levée des refoulements. Vérité des formations de l'inconscient, des désirs et jouissances. La clinique nous prouve que cette vérité n'est pas nécessairement guérissante. Lacan nous a transmis d'autres pistes qui vont au-delà de cette vérité. Puisqu'il fonde le travail psychique non pas sur la vérité à découvrir, à dévoiler, mais sur la perception que l'enfant a de son corps (i(a)), sur le rapport langagier qui vont déterminer sa position subjective face à son être et à ses semblables, autrement dit par les discours qu'il tient ainsi que son entourage et qui l'engage. Je vous rappelle que pour Lacan, le discours c'est ce qui fait lien social. Dans cette conception de la cure, c'est la structure née du discours de la cure qui va donner les clés du travail à faire, donner les clés du transfert.

Cette visée de la cure, la fin de cure sera différente si celle-ci s'avère uniquement thérapeutique ou si l'analysant a comme désir d'effectuer une pratique analytique.

Un dernier point soumis à la discussion :

Quelle est la fonction du psychanalyste ? Est-elle de faire désirer ou d'analyser ?

Le psychanalyste et l'analyse ont pour fonction de défaire le nouage conflictuel entre pulsions, désirs et jouissances. De soulager voire supprimer les symptômes, dénouer les aliénations aux désirs de l'Autre, d'interroger, de subvertir la position du sujet et d'inventer une nouvelle modalité d'existence face à la douleur d'exister.

Il a également pour fonction de rester cohérent entre son discours, sa pratique et son éthique qui concerne :

La fin de la cure dans sa singularité.

La finalité de la cure dans le devenir du transfert, dans la filiation analytique et le passage de la position d'analysant à la fonction d'analyste.

C'est bien lorsque ces éléments-là n'ont plus été respectés dans les institutions dont j'étais membre, que j'ai décidé de les quitter.

Mon souci et mon souhait en fondant avec quelques autres Eab était de maintenir la rigueur de la clinique analytique, de sa transmission et sa théorisation. Rigueur qui, inévitablement, comporte une dimension de subversion, de refus de produire une idéologie et d'être fidèle à des dogmes. Que de cure type il n'y a pas mais bien une direction de la cure. Que cette cure n'est pas possible pour tous voir parfois pas souhaitable.

Que le fait que la psychanalyse s'exporte, comme je l'écrivais « en territoires étrangers » est un apport très important et dynamisant mais comporte aussi un revers où toutes les dérives sont possibles.

Qu'une chose est une pratique de la cure autre chose est une pratique qui s'adosse à la psychanalyse, pour reprendre l'expression d'Olivier Douville.
Maintenir cette différence aujourd'hui me paraît indispensable pour la transmission de la psychanalyse.

Aujourd'hui, à partir de ce que j'entends, j'ai quelques craintes. Il me semble que parfois se produit un rabaissement du travail analytique vers une clinique psychologique, une clinique du renforcement du moi et d'une identification aux attentes et idéaux sociaux. Je ne veux en rien signifier par-là que cette clinique n'a pas sa place, mais ce n'est pas celle de l'éthique psychanalytique, ni d'Eab. Car cette orientation clinique est parfois souhaitable voire pour certains patients, nécessaire. Et très probablement, à certains moments, avec certains sujets nous la pratiquons avec cependant une autre position.

Lacan avait déjà perçu cette pente, il dit au congrès de Bonneval en 1960 : « ... à cette date dans le monde les psychanalystes ne s'appliquent qu'à rentrer dans le rang de la psychologie » et j'ajoute qu'aujourd'hui, certains utilisent le signifiant « psychanalyse » sans en avoir la formation nécessaire.

L'analyste et la psychanalyse en répondant à ces demandes sont passés, me semble-t-il, de l'écoute de la demande à celle de répondre aux besoins. Mais aussi, peut-être, de collaborer au bien, au bien-être, au bonheur revendiqué comme un droit.

Autrement dit à guérir l'être de ce vide de et dans l'Autre et donc à en garantir l'existence réelle plutôt que de permettre au sujet de s'approprier sa subjectivité divisée, d'assumer que l'inconscient nous mène par le bout du nez et que la « douleur d'exister » est le lot de chacun.

Ceci ne signifie pas que nous n'avons pas à aider nos analysants à alléger leur souffrances et douleurs mais sans aliénation à un paradis supposé exister.

Freud, comme Lacan, voulait soumettre la psychanalyse au contrôle de la science. Aujourd'hui voulons-nous soumettre la psychanalyse aux idéaux sociaux ? Passer de la méprise du S.s.S à la méprise voire la dénaturation de l'objet et de la visée de la psychanalyse et de la fonction du psychanalyste ?

Rappelez-vous les phrases que je vous disais au début.